Financez votre formation avec Pôle emploi

La formation est une **étape indispensable pour créer votre micro-crèche**, mais aucun financement n'est possible pour prendre en charge le coût de votre formation ?

Pôle emploi peut vous aider avec l'aide individuelle à la formation (AIF).

Qu'est-ce que l'AIF?

C'est une aide au financement de votre formation qui peut prendre en charge soit la totalité du coût de la formation soit être en complément d'autres financements (ex : en complément de votre compte CPF)

À qui s'adresse l'AIF?

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et les personnes en accompagnement de :

• Contrat de Reclassement Professionnel (CRP)

Contrat de Transition Professionnelle (CTP)

Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)



Vous demandez un financement complémentaire à votre CPF

Vos droits formations ne sont pas suffisants pour entrer en formation?

Vous pouvez bénéficier d'un financement complémentaire de la part de votre région ou de Pôle emploi.

La demande d'abondement Pôle emploi se fait directement et facilement depuis <u>Mon Compte Formation</u>.

- Je me connecte sur <u>Mon Compte Formation</u> et je suis identifié comme demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi.
- Je choisis la formation "Ouvrir sa micro-crèche" de PoupiSchool.

 <u>Cliquez ici pour y accéder directement</u>
- J'envoie une demande d'inscription à PoupiSchool
- Je reçois une proposition commerciale de la part de PoupiSchool
- Je sélectionne les abondements auxquels je suis éligible
- Je fais une demande d'abondement en ligne Pôle Emploi pour le reste à payer
- Pôle emploi répond sous 10 jours maximum
- Financement accepté ou refusé

 Dans le cas où le dossier est accepté, la validation est automatique.

Vous demandez un financement total par Pôle Emploi

Dans le cadre du conseil en évolution professionnelle (CEP), votre conseiller vous accompagne dans la mise en œuvre de votre projet de formation et dans la recherche d'un financement.

- Vous devez faire valider votre projet de formation par votre conseiller avant tout financement possible par Pôle Emploi. En effet, votre démarche de formation doit être cohérente avec votre projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE).
- Demandez un devis AIF à <u>info@poupischool.fr</u> en indiquant votre numéro de demandeur d'emploi (suite de lettres et un chiffre) ainsi que votre région & département.
- PoupiSchool vous transmet un devis dans votre espace personnel pole-emploi.fr (rubrique « Mon parcours de formation » puis « Mes demandes de financements ») ou sur l'application mobile Ma formation (rubrique « devis »)
- Vous devez l'étudier et si vous validez le devis, celui-ci sera transmis automatiquement à Pôle emploi pour traitement.
- Après étude de votre devis par Pôle emploi pour vérifier la cohérence avec votre projet de formation, Pôle emploi accepte ou refuse votre devis. Vous êtes informé directement depuis votre espace personnel sur pole-emploi.fr ou l'application Ma Formation.

<u>Tuto Pôle Emploi</u>